



Ecole de Danse de Magny
Rue de la Mairie
77700 MAGNY LE HONGRE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Du vendredi 26 Juin 2020

L'Assemblée Générale a débuté à 18h34, est présidée par Mme JOUAN BALLEUR Sandrine, Présidente de l'Association.

Secrétaire de séance :

Aude Amilcar

Personnes présentes :

Céline Debest
Constantin Rodrigues
Françoise Da Costa

Emilie (Professeur)
Isabelle (secrétaire)
Emilie (trésorière)

Personnes représentées :

Total :

Personnes présentes : 8

Personnes représentées : 0

Nombre de voix pour le vote :

RAS

Ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport financier

- Rapport moral 2019-2020

Nous étions présents pour le forum des associations en septembre 2019.

Nous avons fait participer 3 cours au Magny fait son show en novembre 2019.

Suite à la pandémie, déclarée au 17 mars 2020, nous avons dû interrompre la totalité de nos cours et ce, jusqu'à fin juin, sur consigne de la mairie.

Ont été aussi annulés notre fête anniversaire, prévue en mars et notre gala annuel de juin.

Nous avons procédé aux remboursements concernant ces prestations non honorées.

Concernant les cours annulés, nous vous proposons un remboursement qui vous sera détaillé par notre trésorière dans le rapport financier.

Nous avons maintenu notre tombola qui s'est déroulée en ligne.

Si vous n'avez pas eu votre lot, merci de nous envoyer un mail pour convenir d'un rdv.

Nous avons pu reprogrammer une date de gala, dans la même salle que cette année à savoir le millésime de Montevrain. Celui ci se tiendra le : samedi 29 mai 2021.

Cette année, les inscriptions peuvent se faire en ligne via le lien ci-dessous. Ce site vous permet de vous inscrire en ligne de façon simple, rapide et sécurisée.

<https://www.helloasso.com/associations/ecole-de-danse-de-magny/adhesions/cours-de-danse-annee-2020-2021-2>

Pour ceux et celles qui ne souhaitent pas passer par ce site qui entraîne un règlement en ligne, vous pouvez encore nous envoyer par mail votre inscription par le biais du formulaire que vous trouverez sur le site internet de l'Ecole de danse.

Dans ce cas, vous nous réglerez soit au forum du 6 septembre, soit au premier cours.

Le planning est d'ores et déjà en ligne sur notre site.

Merci de noter que le rapport de cette assemblée sera publié sur notre page Facebook, que nous vous invitons à rejoindre afin de n'échapper à aucune information importante.

Pour rappel :

Site école de danse : Ecolededansedemagny.fr.

Facebook : école de danse de Magny le Hongre

- Rapport financier 2019-2020 (Bilan de juillet 2019 à mai 2020 - 11 mois)

Cette année, l'association a enregistré 298 adhérents dont 12 de l'association PASSERAILE.

Nous avons comptabilisé 48.523 euros en adhésions.

Les dépenses principales se décomposent de la façon suivante :

- Salaires / facturations de nos professeurs : 23316,28 euros

- Charges sociales : 16625,40 euros

- Taxe formation professionnelle : 387,91 euros

- Comptable : 540 euros

Dépenses relatives au gala qui devait se tenir ce 27 juin 2020 :

- Location de la salle Millésime : 5120,40 euros
- Achats des costumes : 2077,48 euros
- SACEM (musiques diffusées pendant les cours) : 623,27 euros

La salle du Millésime Montévrain avait été réservée pour le gala qui devait avoir lieu ce samedi. Les arrhes avancées sont reportées pour l'année prochaine.

Les costumes achetés cette année seront utilisés pour la représentation de l'année scolaire 2020-2021.

Compte tenu de la crise sanitaire, les cours ont donc dû être suspendus dès le samedi 14 mars 2020 et ce, jusqu'à la fin de cette année scolaire.

Nos professeurs salariées Aude et Emilie ont été au chômage partiel mais leurs salaires ont été maintenus à 100% grâce à un complément versé par l'association.

Vincent, qui est sous contrat annuel et non en micro-entreprise comme indiqué par erreur dans notre courrier envoyé aux adhérents, ne nous a pas facturé depuis le 1^{er} avril 2020.

Nous avons indiqué à nos adhérents que la totalité des aides versées par l'Etat ainsi que les sommes non facturées par Vincent leur sera entièrement reversée. Après calcul final, nous sommes en mesure d'accorder une réduction de 15% de votre cotisation annuelle (individuelle ou familiale). Cette réduction se fera sous la forme suivante :

- Réduction appliquée lors de la réinscription en ligne par le biais d'un « code promo »
- Remboursement sur demande par email pour les adhérents qui ne se réinscrivent pas

Cette saison a pu être équilibrée par une subvention de la Mairie de Magny le Hongre d'un montant de 7500 euros.

Nous comptons d'ailleurs sur leur soutien pour la saison prochaine.

Le budget de l'association pour cette année reste donc positif. Pas d'endettement en cours.

Projets pour la saison 2020-2021

Une représentation en janvier 2021

Le gala annuel

Forum des associations en septembre 2020

Magny fait son show en nov 20

Sous réserve de l'actualité en cours

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est clôturée à 18h49

Sandrine JOUAN BALLEUR
Présidente

Emilie LOKHAMKHOUAK
Trésorière

Isabelle POUGET
Secrétaire